

S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

Dernière actualisation : 01/09/2022

Objectifs

Connaître le fonctionnement d'une SCOP (Société Coopérative Participative) et d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

Enjeux

Identifier les atouts et contraintes du statut juridique, et ses conséquences fiscales et comptables. Identifier les enjeux autour de cette forme statutaire en terme d'organisation collective.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Matin :

Historique de la création du projet de la Ferme des Volonteux

Organisation de la production / de la commercialisation

Le modèle de la SCOP en agriculture

Le modèle de la SCIC en agriculture

Comprendre les enjeux du passage d'une SCOP

Avantages et inconvénients des statuts au niveau juridique, fiscal, social, comptable, administratif.

Témoignage d'un.e associé.e qui a intégré la ferme récemment

-Pause déjeuner-

Après-midi :

Visite de la ferme

Témoignage d'un.e associé.e qui est là depuis le début du projet

Quelle gouvernance dans le modèle SCOP/SCIC ?

Quelle organisation de la vie collective et du travail collectif ?

Quel modèle de développement : grossir ou essayer ?

Conclusion

La SCOP/SCIC : un modèle d'entreprise agricole résiliente ?

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes.

Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation aura pour support la visite de la Ferme des Volonteux, pionnière en

France sur l'expérimentation de cette nouvelle forme juridique en agriculture.

Supports fournis pendant la formation : - statuts types - fiche de paye - contrat CESA - contrat CAPE

Modalités d'évaluation des acquis

Modalités d'évaluation : questionnaire d'auto-évaluation remplis en fin de formation

Références qualités

qualicert,qualiopi

Dates, lieux et intervenants

28 oct 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

Ferme Les Volonteux

26760 Beaumont-lès-Valence

- Rémy LEGER Gérant de la ferme SCOP CAE des Volonteux

- Béatrice BADEL, "Les Fermes Partagées"

- Remi DALANT-WELCOMME de l'URSCOP Aura.

Financier(s)



Fonds social européen

Bulletin d'inscription

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 28/10/2022

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Coût de la formation : 75 € + adhésion obligatoire à l'ADEAR de la Drôme (40 € ou prix libre pour les petits budgets).

Cette formation peut-être entièrement financée par le fond de formation VIVEA ou par des crédits CPF.

Plus de renseignements

Paul Meneroud, animateur

paul.meneroud@adeardrome.fr

ADEAR de la DROME

c/o Usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26 400 CREST

07.82.39.28.05

- Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

Taux de satisfaction : 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation%

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :

Nom _____
Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))